

[
Longueur parcours
► 1^{ère} catégorie : 11,3 Km
]



AAPPMA «La Brune et le Vilpion»
de THIERNU
Actualisation : Saison 2026

Légende cartographie

Cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole

Linéaire classé en « Réserve de pêche »

Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA

Limite amont/aval des lots de pêche

XXX
Réserve
25m-50m
Nom & Longueur de Réserve (limite aval - limite amont)



Flash-Code
Cartographie interactive
des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :

- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
- la Gendarmerie au 17,
- la Fédération au 03.23.23.13.16.

